

qu'il faut parfois beaucoup de temps pour amener un changement de régime.

L'autre jour, l'un des journaux de Winnipeg a fait observer que la machine politique fonctionne en Saskatchewan depuis le règne de M. Walter Scott, c'est-à-dire depuis le jour où la carrière politique de M. Haultain fut ruinée, grâce aux opérations de cette machine. Il s'écoulera peut-être beaucoup de temps avant que cette machine se détraque; c'est-à-dire, avant que l'efficacité des commissions des liqueurs, des commissions de voirie et des systèmes de téléphone, qui sont maintenues aux dépens de toute la population, cessent de jouer au bénéfice exclusif d'un parti politique afin de le maintenir à la direction des affaires. Cependant, il arrive toujours un moment où un changement de régime survient. Cela s'est produit dans la province d'Ontario. L'un des chefs distingués de l'organisation du parti libéral dans l'Ontario, s'en vint dans l'Alberta en 1905,—il n'est pas nécessaire que je le nomme,—et en ces dernières années, le ministre de l'Agriculture lui assura de l'emploi pour une saison, aux dépens du public. Plus tard, il fut chassé de la vie publique de cette province par le verdict populaire. Or, si la Chambre connaissait toutes les circonstances relatives à la participation de cet organisateur aux luttes électorales, je doute fort que les honorables membres de la droite y trouveraient matière à s'enorgueillir. Lorsque mon honorable ami, le solliciteur général (M. Cannon) a parlé en termes si élogieux, hier, du fonctionnement de la machine dans Middlesex-Ouest, l'idée m'a frappé, étant donné que je suis bien au fait de la carrière que l'organisateur distingué des forces libérales dans l'Ontario a fournie dans l'Alberta, que mon honorable ami faisait peut-être allusion à ses aptitudes en tant que directeur de la machine. Je me suis demandé si c'était là ce qu'il avait dans l'esprit. Et dans l'affirmative, je ne vois pas que mes honorables amis aient guère raison de sourire et de minauder et de considérer comme le comble de l'habileté les agissements de ce personnage. Il se trouve des gens, je le sais, qui se font l'idée que c'est très habile de faire échec à la volonté populaire. Mais, est-ce que mes honorables amis de la droite se rendent compte de ce qui s'est produit dans l'Alberta le 29 octobre dernier, à la lumière des révélations mises au jour devant une cour de justice? Il se trouve ici des députés, j'en suis convaincu, qui déplorent ces faits tandis que les autres sourient et font des mines et se font gloire de ces manipulations électorales. Et même il arrive parfois que des ministres de la couronne font chorus avec ces gens-là; j'ose espérer toutefois qu'il ne se trouve ici personne pour s'abaisser à ce niveau. J'ai

[L'hon. M. Bennett.]

confiance que mes collègues à la Chambre ont franchi cette étape.

L'hon. M. DUNNING: Pas d'insinuations.

L'hon. M. BENNETT: Si l'honorable ministre pense que la remarque s'applique à son cas, c'est parfait. Si le bonnet lui fait, qu'il le coiffe. Mais le seul fait d'exposer un fait visible n'est pas une insinuation. L'autre soir, j'ai suggéré de ne pas confier la nouvelle estimation des terres des soldats à un tribunal nommé uniquement par le ministre, afin qu'on ne puisse pas être tenté de répéter ce qui a été fait dans le passé. Ceux qui ont vu autrefois opérer la Commission des scrips, alors qu'elle faisait le tour de l'Ouest canadien à la veille d'une élection, profitant du mécanisme de la loi pour arracher au domaine public une grande étendue de terrain, faisant signer aux métis des quittances et permettant ainsi à certains personnages dont les noms sont connus de s'enrichir. Ceux qui ont vu les abus commis dans l'application de la loi des homesteads et comment on violait les droits du public en matière d'irrigation; ceux qui ont vu piller la caisse publique dans le but d'enrichir certains individus; ceux qui ont vu tout cela ont en effet de bonnes raisons d'avoir des craintes. Ce n'est pas un sentiment vague, indéfini et contraire à la raison. C'est cette conviction qui a poussé autrefois les gens de l'Est à se soulever et à mettre un terme aux abus qu'ils ne pouvaient tolérer plus longtemps. C'est le sentiment qu'ont manifesté les gens d'Ontario, lorsque le *Minnie M.* fut obligé de chercher un refuge dans un port américain. C'est le sentiment qui a irrité le public, lorsque M. Preston a "chanté les louanges de la machine électorale" et a envoyé le fameux télégramme que nous connaissons tous. C'est exactement le même sentiment qui a contribué à la défaite du ministère, à la suite des révélations faites dans cette enceinte, il n'y a pas si longtemps. C'est pour cela que nous croyons pouvoir mieux servir la démocratie en améliorant l'application d'une loi comme celle-ci et en enlevant au ministre la tentation d'abuser des pouvoirs qui lui sont conférés. C'est toujours la même vieille histoire:

"How oft the sight of means to do ill deeds makes ill deeds done."

Le Gouvernement doit bien comprendre qu'en tâchant d'entourer l'application de la loi de toutes les garanties voulues nous n'avons aucun motif caché, mais au contraire le désir sincère de souligner, comme le ministre le reconnaît lui-même très franchement, la nécessité de prendre beaucoup de précautions, désir né de l'expérience et de la peine, de la priva-